

POINT G - LOCALISATION ET STIMULATION

Jouissance

La jouissance d'une femme provient de la stimulation de deux organes sexuels, le clitoris et le point G.

Point G et orgasme

Le point G, organe sexuel et zone érogène localisé sur la face antérieure du vagin à une distance de 1 à 4 cm de profondeur, peut déclencher chez certaines femmes, lors d'une stimulation, un orgasme vaginal bien plus puissant que l'orgasme clitoridien, provoqué par le clitoris.

Localisation

Le point G également appelé prostate de la femme, est une zone de tissu érectile localisé sur la face antérieure du vagin, à 3 ou 5 cm de l'entrée de la vulve, situé entre l'os du pubis et le col de l'utérus

Le point G possède une forme d'une petite boule de moins d'un centimètre au repos. Le point G peut être accédé en plaçant 2 phalanges de doigt à l'intérieur du vagin et en les mettant en crochet.

Stimulation

Il est méconnu de la plupart des hommes. Il est possible de stimuler le point G lorsque la femme met ses jambes sur les épaules de son partenaire. Peu de femmes réussissent à trouver leur point G. Il suffit d'introduire un doigt à l'intérieur du vagin, en le dirigeant vers le nombril, puis en le pliant. Un léger renflement peut apparaître et provoquer une sensation de plaisir.

Point G chez l'homme ?

Encore moins connu que chez la femme, le point G serait situé chez l'homme, à l'intérieur du rectum, près de l'urètre et de la prostate.

Amplification du point G :

L'amplification du point G est proposée par quelques médecins afin de permettre aux femmes de mieux connaître le plaisir. Le médecin injecte de l'acide hyaluronique dans le point G afin de le regonfler, lui donner plus de tonus et le retendre, de la même manière que cette injection est effectuée dans les lèvres pour leur redonner un autre aspect plus volumineux. Le point G ainsi amplifié, provoquerait plus de plaisir.

Cette zone augmentée de volume serait plus facilement stimulable et excitable et permettrait aux femmes de retrouver ou découvrir le plaisir. Ce traitement ne fait pas l'unanimité dans le corps médical

Aucune étude sérieuse n'a réellement démontré ces affirmations. D'autre part, la pratique de ces injections n'est pas sans risque (risque de perforation de l'urètre notamment) et revient cher (les tarifs varient autour de plusieurs centaines d'euros...).

Bien entendu ce traitement onéreux, de l'ordre de plusieurs centaines d'euros, n'est pas pris en charge par la caisse d'assurance maladie.